

Démarche	: Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, énergie, réseaux
Organisme	: Service PRICAE

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cette procédure permet l'instruction des établissements relevant de la compétence de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (domaine industriel, énergie et réseaux) demandant à bénéficier d'une priorité de maintien de son alimentation en énergie électrique en cas de perturbation grave de l'équilibre du réseau de transport au titre de la sécurité.

Référence : Arrêté du 5 juillet 1990 fixant les consignes générales de délestages sur les réseaux électriques.

Informations complémentaires disponibles sur le site internet de la DREAL :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-reseaux-electriques-r3844.html>

1. Renseignements généraux

Nom de l'établissement ou de l'installation

Votre site figurait-il déjà dans les précédentes listes du service prioritaire de l'électricité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Adresse

Numéro département

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, e

Localisation précise de l'installation

Indiquer au besoin la localisation précise de l'installation (cordonnées GPS)

Code APE

Nature de votre production industrielle

Type de produits fabriqués, clients, contraintes de délais, etc

2. Contacts

Responsable de l'établissement ou responsable de la gestion électrique du site :

Nom Prénom
Fonction

Responsable de l'établissement ou responsable de la gestion électrique du site :

N° de téléphone

Responsable de l'établissement ou responsable de la gestion électrique du site :

Courriel

Personne ayant rempli ce formulaire (si différente) :

Nom - Fonction - N° de téléphone et Courriel

3. Précisions sur votre établissement

3.1 Classement risque industriel

Votre établissement est soumis au titre des IPCE :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui , classé SEVESO :

Cochez la mention applicable

Oui

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, commerce et agriculture

Si oui, autonomie des moyens de secours prescrits dans l'APA (en heures ou jours) :

Votre établissement utilise des substances dangereuses présentant un risque de réaction non contrôlée en cas d'absence d'électricité :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, quelles substances et quels risques :

L'établissement injecte-t-il de l'électricité dans le réseau de distribution ou de transport ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les équipements sont nécessaires - à la continuité de la vie économique en période de restriction d'énergie électrique, - à des productions stratégiques ou alimentaires

Si oui, précisez lesquels

3.2 Raccordement électrique

Nom du distributeur :

Référence d'acheminement (ou point de livraison, ou point de service) - Informations indiquées sur votre facture du fournisseur d'électricité :

Pour une unité de production électrique : séparer les données relatives au contrat d'alimentation des auxiliaires et au contrat de raccordement de l'unité de production au réseau.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

facture d'électricité

Puissance maximale nominale (du contrat) :

en kW

Votre établissement est-il en double alimentation ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, e

Si oui, précisez les éléments suivants :

Même fournisseur : Oui/Non

Second point d'acheminement

Observations éventuelles :

3.3 Moyens d'autonomie électrique

Présence de groupes électrogènes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Puissance totale (en kW) :

Durée d'autonomie assurée

en heures

Installations alimentées en priorité :

Ces moyens permettent-ils de mettre le site en sécurité :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, pendant combien de temps :

en heures

Ces moyens permettent-ils d'arrêter l'outil de production sans dommages :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Les moyens d'autonomie se déclenchent-ils automatiquement en cas de coupure d'électricité ?

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, e

Cochez la mention applicable

Oui

Non

4. Nature et importance des risques encourus en cas d'interruption ou de réduction brutale de l'alimentation en énergie électrique

Atteinte à la sécurité du personnel

Précisez les risques

Dommage à l'outil de production (préciser le coût de remplacement de l'installation) :

Il conviendra de traiter ce paragraphe avec une attention particulière ; toute pièce justifiant ces dommages sera jointe à cette fiche.

Détailler par exemple : prise en masse irréversible du verre dans le four ...

Coût de remplacement de l'installation à préciser pour les autres établissements que ceux de production d'électricité (sauf s'il existe des éléments particuliers à signaler).

Dommage à la production en cours

Pour les autres établissements que ceux de production d'électricité (sauf s'il existe des éléments particuliers à signaler)

Dommage à l'environnement

Durée max d'une coupure de courant avant dommage à l'outil de production

Durée max d'une coupure de courant avant atteinte à la production en cours

Durée max d'une coupure de courant avant perte de la production finie

Puissance minimale pour mettre en sécurité le personnel (kVA)

Puissance minimale pour sauvegarder l'outil de production (kVA)

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, e

Puissance minimale pour sauvegarder la production (kVA)

5. Contact en cas de crise

Nom et fonction de la personne en charge :

Coordonnées (téléphone, courriel) de la personne en charge :

Efficacité énergétique, émissions de CO2

Avez-vous une connaissance de vos émissions directes de gaz à effet de serre ?

Qu'est-ce qu'une émission directe ("scope 1") ?

Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO2 ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1. On appelle ces émissions les émissions directes.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelle est leur valeur de vos émissions directes (en t eqCO2 par an) ?

Avez-vous une connaissance de vos émissions indirectes de gaz à effet de serre ?

Qu'est-ce qu'une émission indirecte ?

On distingue les émissions issues de la consommation d'électricité, chaleur, vapeur de l'entreprise ("scope 2") et les émissions issues de sources non contrôlées par l'entreprise ("scope 3"). Ce sont par exemple les émissions liées à l'extraction des matières premières utilisées par l'entreprise, le transport des produits finis, ou l'utilisation des produits.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelle est leur valeur de vos émissions indirectes (en t eqCO2 par an) ?

Quelles actions mettez-vous en œuvre pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre ?

Avez-vous des objectifs de diminution des émissions globales de votre(vos) site(s) (baisse absolue des TeqCO2 émises)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quels sont ces objectifs ?

Formulaire d'inscription sur liste d'usagers prioritaires en cas de délestage électrique - Industrie, e

Avez-vous des objectifs de vos émissions relatives (baisse relative des TeqCO2 par tonne de produit fini)

Exemple : en revalorisant certains de vos sous-produits, vous pouvez augmenter votre tonnage de production avec de faible émissions supplémentaires, ce qui peut entraîner une baisse du ratio TeqCO2/Tproduction

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Mettez-vous en oeuvre des actions visant à améliorer votre efficacité énergétique ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelles sont ces actions ?

6. Pièces justificatives

Veuillez joindre toute pièces utiles à l'instruction de la demande

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative °2